

DOSSIER
"PETITES VILLES DE DEMAIN"8 TRÈS PETITE SECTION :
UNE CHANCE POUR LES
PETITS VIGANAIS12 TRAVAUX DES
CHÂTAIGNIERS20 CULTURE,
UN ÉTÉ FESTIF

SOMMAIRE

4 BRÈVES
L'actualité du Vigan

6 COUP DE PROJECTEUR *Signature de l'accord*
SDIS : un accord équilibré

7 ENVIRONNEMENT
Plan d'action déchets

8 ÉDUCATION / JEUNESSE

10 DOSSIER
"Petites villes de demain"

12 URBANISME/TRAVAUX

13 SOLIDARITÉ / SANTÉ

14 CULTURE

16 INFOS COMMUNALES

17 HISTOIRE / PATRIMOINE
Le temple et l'espace Lucie-Aubrac

18 EXPRESSION LIBRE
DROIT DE RÉPONSE

19 PORTRAIT *Nerthe Daumond*
ÉTAT CIVIL

20 AGENDA CULTUREL DE L'ÉTÉ



Éditeur : Mairie du Vigan - Place Quatrefoies de Laroquète - 30120 Le Vigan - service.accueil@levigan.fr - www.levigan.fr | **Directrice de la publication** : Sylvie Arnal | **Rédactrice en chef** : Elsa Lewin | **Ont participé à ce numéro** : S. Arnal, E. Lewin, J. Sauveplane, J. Chamoux, H. Filali, D. Sauveplane, S. Pavlista, E. Pascal, P.-A. Dumas, A. Cozza, A. Dumas, les services de la mairie du Vigan, du Campus Connecté et du PETR Causses et Cévennes | **Crédits photos** : © Anna Saulle, © Arne Schröter, © Sophia Laouari, © H. Filali, © Virginie Govignon, © Stéphane Kerrad, © Aspheries Hervé Leclair, les services de la mairie du Vigan | **Photo en 1^{er} de couverture** : © Aspheries Hervé Leclair | **Maquette, graphisme et mise en page** : Audrey Malaval (Paprika-box) | **Impression** : sur papier recyclé par Clément imprimeur - 30120 Le Vigan | **Dépôt légal** : date 07/07/2022 - Tirage : 2 500 exemplaires.



Chères Viganaises, chers Viganais,

Voilà l'été ! Et avec lui, la promesse des vacances, des randonnées dans nos vertes vallées, des siestes à la fraîcheur d'une rivière ou d'une maison de vacances, des lectures à l'ombre d'un arbre.

Tout au long de ce premier semestre, que l'on soit conseiller municipal, adjoint ou maire, une seule chose nous a animés : faire avancer les projets pour vous, pour la jeunesse, pour notre ville. Et c'est une satisfaction pour nous de vous présenter dans ce journal municipal ce qui a marqué notre ville ces derniers mois.

Après des années de contentieux avec le SDIS, et au terme d'une année de médiation proposée par la cour administrative d'appel de Marseille, un accord de sortie de crise a été signé le 16 mai 2022. Il est en cours d'homologation par les juges de Marseille. C'est une issue équilibrée. Gageons qu'elle permettra de rétablir un climat serein.

Depuis le 1^{er} avril, la commune a recruté un agent de surveillance de la voie publique (ASVP). La zone bleue a été rétablie en centre-ville afin de réguler le stationnement. Je mesure, bien sûr, le changement d'habitudes que cela représente, mais je crois profondément que cela va dans le sens d'une ville plus sûre, plus agréable et qui facilite l'accès aux commerces de centre-ville.

Pour le budget 2022, voté en avril par le conseil municipal, et comme mon prédécesseur Éric Doulier, j'ai fait le choix de ne pas modifier les taux des impôts locaux. Depuis 17 ans, ceux-ci sont restés identiques et le resteront. La hausse des bases de 3% décidée par le gouvernement correspond à la prise en compte de l'augmentation du coût de la vie et des valeurs foncières, et ne peut être imputée à la municipalité, qui ne peut y déroger.

Grâce à notre gestion rigoureuse, de nombreux investissements sont programmés : des travaux de voirie, dont la tranche 3 des travaux du boulevard et du parc des Châtaigniers et de l'avenue Jean-Jaurès ; des études de faisabilité pour de futurs équipements importants pour notre territoire, notamment pour le groupe scolaire Jean-Carrière et le futur espace d'études supérieures ; le lancement de l'étude de l'aménagement des berges de l'Arre... Ces projets, qui concourent à l'attractivité du Vigan et à sa qualité de vie, bénéficient d'un accompagnement spécifique au travers du programme *Petites villes de demain*, avec le lancement d'une "opération de revitalisation du territoire" qui démarre actuellement (voir le dossier).

Pendant l'été, les sorties culturelles et les festivités sont les compagnes essentielles du vivre-ensemble. Une programmation riche et variée, pour découvrir artistes de talent, concerts, spectacles, animations... Après deux ans de restrictions sanitaires, et alors que la situation n'est pas réglée, je fais confiance aux Viganaises et aux Viganais qui sauront garder leur joie de vivre tout en restant prudents.

Enfin, réservons le meilleur accueil aux touristes qui viennent découvrir nos trésors environnementaux, culturels, historiques et sportifs, qui seront eux aussi des ambassadeurs pour promouvoir notre ville et ses environs.

Très bel été à toutes et tous !

Sylvie Arnal
Maire du Vigan

INFOS PRATIQUES

Mairie du Vigan

04 67 81 66 00 - email : service.accueil@levigan.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

www.levigan.fr



Facebook : [mairielevigan](https://www.facebook.com/mairielevigan)



Illiwap : Mairie du Vigan

Du ménage dans les archives municipales !



Les communes sont propriétaires de leurs archives et sont tenues d'en assurer la conservation et la mise en valeur. Celles-ci ne peuvent être détruites sans autorisation préalable des archives départementales.

Pour une libération de l'espace et une meilleure conservation, la mairie a soumis une demande d'élimination d'archives au visa de la conservatrice du Gard. Karine Audigier, archiviste au centre de gestion du Gard, a été missionnée 5 jours pour effectuer un tri des archives jugées inutiles. Au terme de cette mission, ce sont près de 6 tonnes de papiers qui ont été éliminées et seront recyclées. Ce travail minutieux et de grande qualité réalisé par Madame Audigier a permis le désencombrement des greniers de la mairie.



Rénov'Occitanie



Propriétaire d'une maison individuelle ou d'un logement collectif, Rénov'Occitanie vous accompagne à chaque étape de votre projet de rénovation, et reste à vos côtés avant, pendant et après les travaux. C'est un service d'information, de conseil et d'accompagnement indépendant de toute démarche commerciale, neutre, fiable et basé sur des principes de transparence et de confiance. Il repose sur l'expertise de l'Agence régionale de l'énergie et du climat (AREC Occitanie).

Permanence les jeudis matins des semaines impaires, à la Maison de l'Intercommunalité sur RDV : conseil.energie@cpiégard.fr



Un nouvel ASVP pour la commune

Depuis le 1er avril, nous accueillons Laurent Grondin, **nouvel agent de surveillance de la voie publique (ASVP)** aux côtés de Jean-Luc Tressol, agent de police municipale.

L'ASVP effectue des rondes quotidiennes dans le centre-ville, avec pour missions principales :

- Informer les habitants et faire respecter la réglementation concernant l'arrêt et le stationnement des véhicules, le code des assurances des véhicules, le respect des espaces publics et de leur propreté.
- Participer à la prévention et la protection de la voie publique, notamment aux alentours des établissements scolaires et lieux publics.
- Renseigner les usagers et leur porter assistance dans la limite de ses compétences.

Nous vous invitons à lui offrir le meilleur accueil et tout le respect qui se doit dans les missions qui lui sont dévolues au service des habitants.

Pour information : la mairie ne perçoit pas le produit des contraventions, celui-ci est perçu par l'État.



De nouvelles bornes gratuites dédiées aux vélos électriques

Afin de faciliter le développement des transports doux, la ville accueille de **nouvelles bornes de recharge des vélos électriques**, boulevard des Châtaigniers, ainsi qu'une **borne de nettoyage**, pour vos retours de balades à VTT, à proximité du Village vacances La Pommeraie.

Une installation rendue possible par le Syndicat mixte du Cirque de Navacelles et la Grande traversée du Massif central.





Forum des aidants

Dans le cadre d'un projet territorial d'accompagnement des proches aidants de personnes âgées ou en situation de handicap, l'AEMC - La Passerelle chargée de l'animation territoriale, le Conseil départemental du Gard et la MAIA Aigoual Pic Saint-Loup, organisent le **5 octobre 2022** au Vigan un Forum lors de la Semaine des aidants sur le territoire Viganais. Vous y trouverez des informations et animations.

Contact : aidants@mas-cavaillac.com



Nouvelle recrue au sein de l'équipe administrative !

Marine Théard, 20 ans, étudiante en 2^e année de Bachelor Responsable de **communication** à Sup de Com' Montpellier, réalise son stage depuis février 2022 à la mairie. Satisfaits de son travail, nous avons décidé de la garder en alternance pour sa 3^e année d'étude. Nous sommes heureux de la retrouver en septembre prochain !



Piétonnisation : une expérimentation



Les études nationales montrent que les zones piétonnes favorisent le commerce de proximité.

La municipalité lance une expérimentation de piétonnisation du "haut" du quai, suite au constat récurrent, d'année en année :

- de la dangerosité de la circulation sur le haut du quai, notamment pour les enfants ;
- du dérangement occasionné par la circulation des voitures sur un périmètre où les commerces sont plutôt dédiés à la détente et aux achats de proximité (vêtements, boucherie...);
- de la nécessité de favoriser des espaces accueillant tous les usagers : consommateurs quotidiens, touristes, mais aussi commerçants et riverains.

Plusieurs réunions de concertation ont été menées auprès des différents types d'usagers, amenant au choix d'une **expérimentation temporaire**.

Le "haut" du quai sera fermé à la circulation de 12h30 à 6h du matin, tous les jours, du 11 juillet au 28 août.

Et pour permettre cette expérimentation :

- Les zones bleues ont été matérialisées afin de favoriser une rotation des véhicules, permettant l'accès aux commerces et aux habitations.
- Un ASVP a été embauché de manière à renforcer la sécurité et le respect des usages.
- Une signalétique indiquant les parkings du centre-ville a été créée.
- De nouveaux supports à vélo vont être installés.



Les résultats détaillés des élections présidentielle et législatives au Vigan sont disponibles sur www.levigan.fr

l'application illiwap

qui vous alerte de toutes vos informations communales

gratuite & anonyme

Illiwap est une application d'informations et d'alertes concernant votre ville. Illiwap est une source d'information officielle. Elle vous permettra de recevoir en un instant une notification sur votre smartphone afin de vous alerter d'un événement important, ou encore culturel par exemple. Chaque riverain se verra la possibilité de remonter instantanément à la mairie tous dysfonctionnements qu'il trouvera sur l'espace public.

Téléchargez-la dès maintenant



COUP DE PROJECTEUR

Contentieux entre la commune et le SDIS : un accord équilibré enfin trouvé

En 2016, le coût du service d'incendie et de secours supporté annuellement au Vigan était de 235 000,00€ soit 58€ par viganais. Or les habitants de Saint-Hippolyte-du-Fort s'acquittaient de 29€ et ceux d'Anduze de 18€.

Le conseil municipal a alors décidé de saisir le tribunal administratif de Nîmes en annulation de la contribution de 2016 pour **rupture de l'égalité devant les charges publiques** après l'échec d'une médiation amiable avec le SDIS.

L'objectif du Vigan n'était pas d'échapper à une dépense communale obligatoire mais de s'assurer que la contribution pesant sur chaque viganais était juste et équitable.

Après 5 ans de procédures, en 2021, la cour administrative d'appel de Marseille a proposé une médiation, acceptée par les deux parties.

Au terme d'une année de réunions organisées par la médiatrice, Mme Geneviève Mosser (magistrate du conseil d'état), un accord de sortie de crise équilibré a été trouvé et signé le 16 mai dernier, par Sylvie Arnal, maire du Vigan, et Alexandre PISSAS, président du Conseil d'administration du SDIS, mettant ainsi fin à ce long contentieux.

Que prévoit l'accord ?

Sous réserve de son homologation par la cour administrative d'appel de Marseille qui le rendra pleinement exécutoire, l'accord, approuvé à l'unanimité par le conseil municipal prévoit que :

1. La commune du Vigan et le SDIS du Gard acceptent que le total de la contribution de la commune au budget du SDIS pour les années 2016 à 2022 soit **diminué de 54 263,84€** soit 1 533 708,18€.
De plus, le SDIS souhaite construire une nouvelle caserne et s'engage à **céder à l'euro symbolique les terrains** (valorisés par les domaines à 632 000€) accueillant l'actuel centre d'incendie et de secours **et un immeuble mitoyen** à l'achèvement de la nouvelle construction.
La commune du VIGAN doit au SDIS 1 063 416,10€ (2016 et 2017 ayant été payées). Elle versera une 1^{re} tranche de 872 623,79€ au SDIS du Gard. Le solde de 190 792,29 € sera versé si le SDIS construit une nouvelle caserne.
2. Le SDIS constituera une **commission de travail** en vue de définir de nouvelles modalités de calcul des contributions communales pour 2024. La commune du VIGAN sera appelée à participer aux travaux de cette commission.



Le contentieux en quelques chiffres

Les enjeux

Budget 2021 du SDIS 30 : 125M€.

Budget de fonctionnement du SDIS : 80,7M€

Contribution du Vigan : 0,26 %

La procédure

5 instances devant les tribunaux terminées

15 instances en cours (12 devant le tribunal administratif de Nîmes, 3 devant la cour administrative de Marseille)

Le budget du Sdis gardois en chiffres



Contributions communales

	2020	2021
Pour les grandes villes du Gard		
Nîmes	9,45 M €	8,60 M €
Alès	1,97 M €	1,76 M €
Bagnols-sur-Cèze	994 000 €	910 000 €
Beaucaire	823 000 €	792 000 €
Vauvert	558 000 €	539 00 €
Saint-Gilles	580 000 €	549 00 €
Villeneuve-les-A.	638 000 €	618 00 €
Pour les petites communes		
Aramon	214 000 €	241 000 €
Aimargues	157 000 €	180 000 €
Bouillargues	146 000 €	161 000 €
Codolet	91 000 €	123 000 €
Garons	110 000 €	121 000 €
Pujaut	110 000 €	129 000 €
Rousson	62 000 €	78 000 €

LE SDIS du Gard l'a dit

Bien que la contribution du vigan s'élève en 2022 à 217 769€ sans en connaître les modalités de calcul, les dirigeants du SDIS affirment dans la presse :

"Les pompiers coûtent en moyenne aux communes entre 3 et 3,5 % de leur budget de fonctionnement."

Christian Viles

secrétaire général du SDIS

(entre 135.000 et 157.500€ rapporté au budget de fonctionnement du Vigan - ndlr)

"La moyenne des communes sur le département s'élève à 37€ par habitant."

Colonel Jean-Michel Langlais
directeur du SDIS Gard

(144.300€ rapporté au Vigan - ndlr)

Source : Midi Libre 15/02/2021

ENVIRONNEMENT.....

Les grands enjeux de la prévention des déchets

Une politique de réduction des déchets à l'échelle du pays viganais

En mars 2022, le service de collecte de la Communauté de communes du Pays viganais (CCPV) a dressé un **constat sans concession** des problèmes à résoudre en matière de déchets ménagers : non-respect des points de collecte, camions poubelles vieillissants (10 ans de moyenne d'âge), mauvaise qualité du tri entraînant des pénalités financières, augmentation du tonnage des ordures ménagères, etc.

Un **plan d'action** a été proposé pour améliorer le tri et diminuer les coûts :

- réduire au maximum les points de collectes collectifs partout où c'est possible comme à Mandagout qui a généralisé le bac individuel (bac gris 148 kg/an/habitant contre 273 kg pour les autres communes du Pays viganais) ;
- organiser les points de collecte collectifs qui ne pourront être supprimés comme dans le quartier de la prairie ;
- créer des points de collecte pour les cartons ;
- développer le compostage qui sera une obligation réglementaire en 2024 ;
- augmenter les rotations en période estivale ;
- désigner un élu référent par commune pour la gestion des déchets ;
- développer une politique d'information des habitants.



Installation de composteurs, quartier de la prairie

Rénovation de l'éclairage public : phase 2

Cette opération s'inscrit dans la démarche initiée par le Parc national des Cévennes dans le cadre du label *Réserve Internationale de Ciel Etoilé* (RICE) visant à préserver et valoriser la qualité du ciel étoilé des Cévennes.

Les objectifs poursuivis sont :

- moderniser le parc de l'éclairage public ;
- réduire de façon substantielle le halo lumineux produit par la ville ;
- minimiser l'impact carbone du réseau ;
- diviser par 5 la quantité d'énergie.

Les quartiers concernés par cette 2^e tranche de rénovation, sont : rond-point Général-de-Gaulle, avenue Sergent-Triaire, rue du palais, passage de l'Arre, rue des Barris.

Le projet est soutenu dans le cadre du FEDER (50 000€) et par le SMEG30 (9 000€). L'autofinancement s'élève donc à 120 572€ sur un projet global de 179 572€ HT.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Les Éco-dialogues ont repris !

Les Éco-dialogues sont de retour, avec toujours l'idée de proposer des rendez-vous réguliers avec des espaces de réflexion, d'échanges et d'animation autour des thèmes qui fondent et organisent les relations entre les humains et leur environnement naturel, social et économique.

La nouvelle formule propose de s'ancrer davantage sur le territoire, avec des rendez-vous récurrents articulés autour de grandes thématiques (l'eau, la biodiversité, faire société, l'alimentation) et cela tout au long de l'année, notamment en s'appuyant sur différents événements organisés au Vigan, comme les foires de l'automne ou la Main verte.

Prochains rendez-vous : dans le cadre des foires d'automne, octobre 2022



Les Régalades : la nouvelle foire d'automne

Comme nous vous l'annoncions dans un précédent numéro, une nouvelle foire voit le jour en octobre. Les "RÉGALADES" mettront en valeur les produits issus de l'agriculture paysanne, en particulier le pain, le vin et le fromage. **La 1^{ère} édition aura lieu le samedi 1er octobre 2022.** Au programme des stands de producteurs bien sûr, des stands alimentaires, des conférences autour du vin nature, une flopée d'animations, d'ateliers et de concerts. Alors préparez vos ballerines, vos fourchettes et votre palais, nous nous occupons du reste !

Viendront ensuite vos habituels rendez-vous de l'automne : Miel & Frigoule le 9 octobre, les Journées mycologiques du Vigan les 15 et 16 octobre, et la foire de la Pomme et de l'oignon le 23 octobre.

Ce sera également l'occasion d'élaborer ensemble le Plan alimentaire territorial, avec son nouveau chargé de mission.

ÉDUCATION/JEUNESSE.....

Classe des moins de 3 ans de l'école maternelle

Il existe à l'école maternelle du Vigan une classe réservée aux enfants de 2 ans, mise en place en 2014 grâce à la volonté de la commune, en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Ce dispositif original est encadré par une enseignante et une ATSEM. C'est une classe qui permet une transition douce et progressive entre l'univers familial et celui de l'école maternelle, permettant aux enfants d'évoluer dans un espace particulièrement bien adapté à leur âge. La souplesse de cette structure permet aux parents et aux enfants de prendre le temps et de mettre en place les liens de confiance nécessaires à une 1^{re} scolarisation.

Des temps de partage entre parents et enfants lors d'ateliers avec des spécialistes (sommeil, alimentation, séparation) ou de sorties sont possibles tout au long de l'année : atelier gâteaux, fabrication de chapeaux, atelier jardinage, sortie à la médiathèque et visite de la ferme de La Fagrègue, etc.

C'est une classe que de nombreux élèves (maintenant grands) ont fréquentée, où ils ont fait leurs 1^{ers} pas "d'élèves" et leurs parents, ceux de parents d'élèves.

Suite à une menace de fermeture, de nombreux témoignages nous sont parvenus, tous unanimes sur les bénéfices que ces familles avaient tirés de cette expérience de scolarisation précoce de leur(s) enfant(s). La mobilisation de la mairie du Vigan, des enseignants et des parents d'élèves ont permis à cette classe d'être maintenue et de poursuivre sa mission. Merci à tous !

Le projet périscolaire continue d'évoluer



Le projet périscolaire continue d'évoluer avec des activités nouvelles proposées aux enfants.

Le **programme d'interventions d'une diététicienne** auprès des enfants à la cantine a rencontré un très joli succès. Les enfants découvrent de nouveaux aliments et de nouvelles saveurs, ils apprennent à respecter leur équilibre alimentaire, et sont sollicités pour proposer un menu à leurs camarades. Les bénéfices sont visibles : réduction du gaspillage alimentaire, plaisir à manger ce qui leur est proposé, et même les concombres ou autres haricots verts ! Les agents de cantine sont eux-mêmes formés par la diététicienne pour accompagner les enfants pendant leur temps de repas le mieux possible.

Le projet périscolaire, c'est aussi un temps ludique et de détente avant l'école, à midi ou le soir. **De nouveaux jeux** ont été achetés afin d'offrir une plus grande diversité.

Une collaboration avec le centre culturel et de loisirs Le Bourilhou en juin a permis aux enfants de dessiner et peindre des **fresques pérennes sur les murs du Bourilhou** dans le cadre d'un projet plus global de street art qui vient égayer ces façades situées juste en face de l'école.

Aménagements de l'école Jean-Carrière

Les aménagements apportés aux écoles se poursuivent. Ce dernier semestre, une nouvelle classe de l'école a été repeinte et son électricité revue. Pour l'extérieur, des tables et bancs en bois ont été fabriqués sur place. La cour dispose maintenant de plusieurs espaces de repos et de jeu calme.

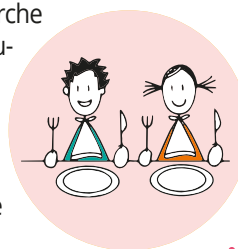


Du côté de la cantine

La cantine à 1€ est en place depuis octobre 2021. Ce dispositif rencontre une réelle approbation des familles. 120 enfants en bénéficient.

Le traiteur Joël Molostoff, dont le contrat de prestation auprès du SIVOM arrivait à échéance en 2022, a répondu au nouvel appel d'offre.

La mairie du Vigan se réjouit d'avoir pu bâtir, avec les autres municipalités de l'intercommunalité, un cahier des charges commun donnant la part belle aux produits locaux et bio. Convaincu du bien-fondé de cette démarche en faveur d'une restauration scolaire plus saine et plus vertueuse, le traiteur Joël Molostoff a su faire une proposition adéquate, qui a donc été retenue.



Deux étudiants du Campus connecté du Vigan remportent le 1^{er} prix du concours *Le Campus est dans le pré*

Laurine Paradis, 20 ans, étudiante en deuxième année de psychologie affectée à la fac de Toulouse, et Bilo Guilleux, 19 ans en première année de BTS SIO au CNED de Poitiers, tous deux étudiants du Campus connecté du Vigan, sont les heureux lauréats du concours "Le Campus est dans le pré".



Ce concours organisé par le Pôle territorial Sud Gironde mettait en compétition tous les campus connectés de France, pour concevoir un projet innovant répondant à une problématique donnée : Bien vivre et vieillir en ruralité.

Nos deux étudiants étaient accompagnés par leur tutrice Jana Boivin et par Claire Schneider, Mélanie Attenon et Claire Sauveur, professionnelles du tiers lieu Abreuvoir Général, partenaire du Campus connecté du Vigan, afin de les motiver, les encourager et répondre à leurs éventuelles difficultés.

Leur projet portait sur la faible mise à disposition de services dédiés à la population en milieu rural. De leurs idées : "Nestor, le concierge territorial" est né ! Imaginé comme animateur de communauté rurale, Nestor serait au service de la population de son village : il se chargera des petites commissions, comme les courses, la récupération de médicaments, de colis. Il assurerait également la coordination du covoiturage, des bénévoles, des livraisons de repas à domicile et bien plus encore, afin de faciliter la vie quotidienne des habitants des territoires ruraux.

Laurine et Bilo se sentent fiers d'avoir remporté ce premier prix, le thème les a passionné, et le travail en groupe leur a permis de tisser des liens avec les autres étudiants des campus. Il se sont enrichis de cette expérience et sont prêts à remettre leur prix en jeu l'année prochaine. Bravo à eux !

Des cursus ambitieux pour nos élèves



Les écoles Jean-Carrière proposent deux cursus : un site "bilingue occitan" et un cursus "Orchestre à l'école". Les deux cursus offrent aux enfants du Vigan la chance, soit d'aborder le bilinguisme dès le plus jeune âge, soit d'intégrer la pratique instrumentale très tôt dans leur vie. Ce sont de réels atouts pour leur avenir et leur épanouissement.

Site "bilingue occitan"

Les écoles Jean-Carrière proposent depuis déjà 14 ans un cursus bilingue français-occitan.

Les enseignants y sont formés spécifiquement et la moitié des apprentissages est dispensée en occitan, comme l'indique la réglementation.

Le site bilingue est un véritable levier pour l'apprentissage de toutes les langues : les enfants sont sensibilisés à la découverte des cultures, ils intègrent naturellement la présence de différentes langues dans leur quotidien et auront plus de facilité dans l'apprentissage des langues étrangères. Le cursus bilingue est maintenant proposé dès la petite section de maternelle.

Cursus "Orchestre à l'école"

"Orchestre à l'école" est un projet national qui permet de proposer en milieu rural, l'accès à la pratique instrumentale et au chant, au sein de l'école primaire. En France, 95% des enfants sont écartés de la pratique instrumentale. Ce dispositif national permet de combler ce vide en s'appuyant sur les compétences des musiciens issus des écoles de musique pour la pratique instrumentale collective.

Cohésion du groupe, enfants plus épanouis, résultats scolaires améliorés, liens renforcés entre les familles et l'école, les bienfaits attendus du projet dépassent le cadre purement scolaire.

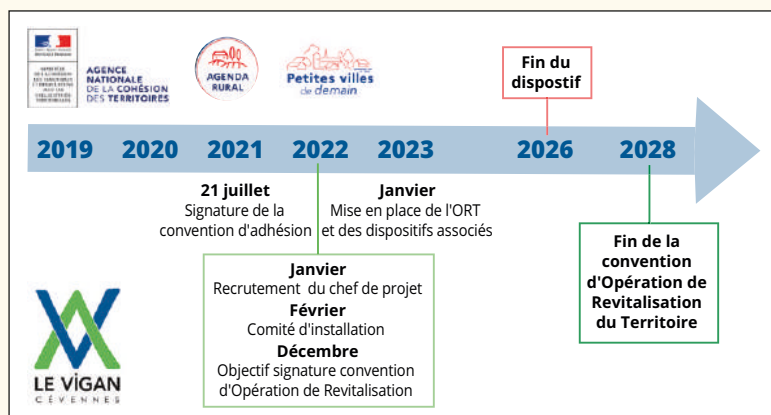
Ce dispositif est porté par la Communauté de communes du Pays viganais, l'école intercommunale de musique ainsi que par les communes participantes.

Le 3 juin dernier, dans les jardins du château d'Assas, les élèves de ce cursus ont eu le plaisir de participer, avec les élèves de 4 autres écoles du Pays viganais, au grand concert d'Orchestre à l'école. Au total 250 enfants instrumentistes et chanteurs se sont produits en rythme, en compagnie de l'artiste Amrie Saurel. Ce fût un moment exceptionnel !

DOSSIER

Programme "Petites villes de demain"

"Petites Villes de demain" est un programme national qui reconnaît des fonctions de centralités à près de 1 600 communes de moins de 20 000 habitants. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, lancé en 2020 pour 6 ans, le dispositif issu de l'Agenda rural, vient notamment financer des postes en ingénierie dans les territoires. En Occitanie, le programme concerne 226 communes dont 21 petites villes gardoises, ce qui a entraîné le recrutement par les collectivités locales de 12 chefs de projets.



Au Vigan, la convention d'adhésion a été signée en juillet 2021 par la Commune du Vigan, la Communauté de communes du Pays viganais, l'État, la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée, le Conseil départemental du Gard et la Banque des territoires. Cette signature a permis le recrutement d'une cheffe de projet au 1^{er} janvier 2022 et doit se concrétiser en décembre 2022 par la signature d'une convention d'Opération de revitalisation du territoire (ORT).

La convention d'Opération de revitalisation du territoire

L'Opération de revitalisation du territoire (ORT) est l'outil central du programme. Issu de la loi ELAN de 2014, **sur le logement**, le document s'appuie d'abord sur une phase de diagnostic, puis décline une stratégie, un plan d'actions et des financements. L'ensemble se précise selon des périmètres spécifiques et un calendrier. La gouvernance et la méthode d'évaluation du programme sont également indiqués dans la convention d'ORT. L'objectif clairement affiché est de conforter les centralités et cela passe par un travail à l'échelle de l'intercommunalité. **L'habitat, le développement économique, les mobilités ou encore les espaces publics** sont autant de sujets abordés dans une ORT.



LES SOUTIENS ET LES PARTENAIRES

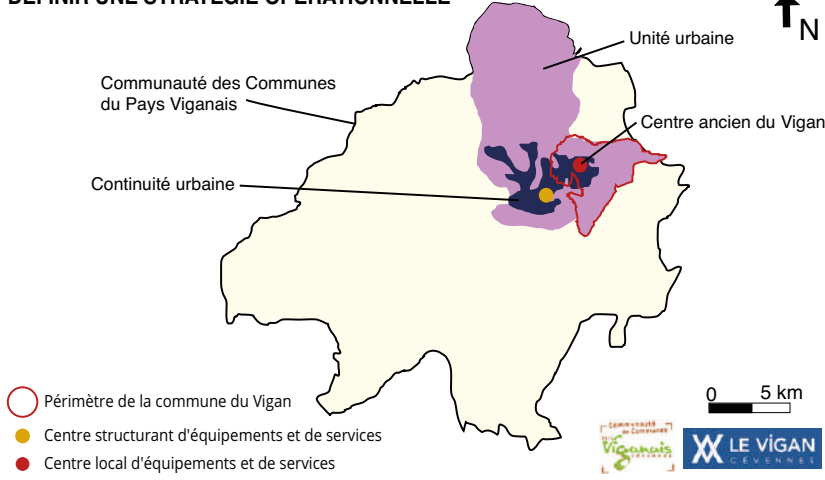
En plus de l'État, de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, du Département du Gard et de la Banque des territoires, de nombreux partenaires accompagnent et participent au programme. On retrouve notamment le PETR Causses & Cévennes, l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah), l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL), les chambres consulaires (CCI, CMA), la Fondation du patrimoine, l'Établissement public foncier d'Occitanie (EPF), le Centre permanent d'initiative à l'environnement (CPIE), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Gard (CAUE), et bien d'autres...

Du diagnostic à la stratégie

Pour le territoire du Vigan, l'opération est menée de manière conjointe par la Communauté de communes du Pays viganais (CCPV) et la mairie du Vigan. Sylvie Arnal, maire du Vigan et 1^{er} vice-présidente de la CCPV, et Régis Bayle, président de la CCPV, coprésident les comités de projets qui ont en charge le suivi du programme. Ils sont accompagnés par Sylvie Pavlista, 1^{re} adjointe au maire du Vigan et présidente du PETR Causses & Cévennes et Bernard Sandré, vice-président de la CCPV, tout deux en charge de l'urbanisme.

Un 1^{er} comité de projet en février 2022 a permis de poser les bases d'un diagnostic technique et de définir la méthodologie qui sera suivie jusqu'à la signature de l'ORT à la fin de l'année 2022. Par conséquent, de nombreuses actions ont pu avoir lieu durant le mois de mai avec à chaque fois pour objectif d'affiner une thématique ou la stratégie globale : **ateliers ouverts** à tous les conseillers municipaux du territoire ou au conseil de développement de la Communauté de communes ; **réunion publique** et **temps d'échanges ouverts à tous** sur le marché. L'ensemble de ces rencontres fera l'objet d'un rapport accessible au public dans le courant de l'été.

DÉFINIR UNE STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE



AXES	Territoire en transition	Territoire dynamique	Territoire valorisé
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	Habitat	Économie	Patrimoine
	Mobilité	Formation	Tourisme durable
	Agriculture et alimentation	Services	Communication
	Espaces publics	Santé	
	Batiments publics	Culture	

L'Opération de revitalisation du territoire s'articulera donc autour de 3 grands axes : pour un territoire en transition, pour un territoire dynamique, pour un territoire valorisé. Ces 3 grands piliers se décomposent en plusieurs objectifs stratégiques dont l'enjeu principal est l'habitat.

Aussi pour mettre en place cette stratégie, le programme s'appuie sur 4 projets phares :

- mise en place d'une politique de requalification de l'habitat privé
- création d'un pôle d'échanges multimodal
- aménagement des bords de l'Arre
- formalisation d'un lieu d'enseignement supérieur

Le 29 juin, à l'occasion du 2^e comité de projet, une étude pré-opérationnelle a été lancée. Conduite par la Communauté de communes du Pays viganais pour 6 mois avec le bureau d'étude montpelliérain La Strada, elle a pour objectif de calibrer au plus juste, selon les besoins du territoire et les capacités financières des collectivités, des actions d'amélioration de l'habitat privé qui devraient être opérationnelles dans le courant de l'année 2023.



Petite Ville de demain bénéficie d'une large reconnaissance de l'ensemble des partenaires et d'une bonne couverture médiatique.

C'est une réelle chance pour le territoire de pouvoir profiter de cette dynamique.

Les échanges lors des ateliers, de la réunion publique et sur les marchés ont été riches et indispensables à la construction de la ville de demain.

Sylvie Arnal

En partageant un programme et une ingénierie, nous croisons les enjeux pour décloisonner les réponses et les actions !

Régis Bayle



URBANISME / TRAVAUX.....

Dernière tranche des travaux de l'avenue Jean-Jaurès et du boulevard des châtaigniers

Il y a 4 ans débutait le programme de requalification des boulevards du centre ville : plan d'Auvergne, Châtaigniers et Jean-Jaurès, soit près d'1 km de réseaux et de voiries à reprendre en totalité.

Ce programme commencé par le plan d'Auvergne n'a pas pu s'achever comme prévu en 2021 en raison de la crise Covid.

Il reste à traiter l'avenue Jean-Jaurès et le parc des Châtaigniers.

Pendant l'hiver 2021, le bureau d'étude a finalisé le projet qui a été présenté lors de 2 réunions publiques avant son arrêt définitif.

L'appel d'offre a été lancé le 31 mars 2022 et la municipalité a reçu une seule offre du groupement Serra Triaire ; le marché a été attribué pour un montant de 1 448 184,38€ TTC soit 9% de plus que l'estimation réalisée par le bureau d'étude.

La municipalité souhaitait que les travaux démarrent en juin pour perturber le moins possible le fonctionnement de la cité scolaire mais le plan de charge du groupement Serra Triaire n'a pas permis de respecter ce délai. Le chantier débutera donc en septembre sur le boulevard des Châtaigniers pour s'achever au niveau du parking de la gendarmerie, 8 mois après.

En parallèle de ces travaux, le parc des Châtaigniers va faire peau neuve : 2 aires de jeux à destination des enfants, cheminement piétons, un éclairage bas pour sécuriser et embellir, et le parc retrouvera son intégralité avec la suppression de la route située au milieu de celui-ci.



Chauffage des bâtiments publics : faire mieux !

La commune a choisi de se pencher sur le chauffage des bâtiments publics, pour 3 raisons : climat, indépendance et finances.

En France, les bâtiments sont la 4^e source d'émissions de gaz à effet de serre, responsables du dérèglement climatique.

La guerre en Ukraine a mis en évidence notre dépendance pour l'approvisionnement en gaz et en fioul. Le bois, issu de forêts locales, ou la géothermie, sont en revanche des solutions pérennes.

Le prix du gaz et du pétrole avaient déjà beaucoup augmenté avant la guerre et ont flambé depuis et cela se ressent nettement dans les dépenses de la commune en énergie.

Pour toutes ces raisons, **réduire nos émissions de CO2 est une priorité, il s'agit pour notre commune de supprimer partout où c'est possible le gaz et le fioul.**

La CCI du Gard a proposé à toutes les communes du Pays viganais une étude sur les chauffages des bâtiments publics. Au Vigan, l'étude a conclu que le 1^{er} chauffage à changer est celui de la mairie elle-même : chaudière au gaz, vieille de 20 ans, que l'étude propose de remplacer par une chaudière à granulés bois. Le coût total serait de 50 000€, mais la ville peut espérer 50% de subvention de la région et 30% voire 35% (5% de bonus ZRR) de l'État.

Le Projet d'aménagement stratégique (PAS) du Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Le "séminaire prospectif 2040" qui marquait le lancement de l'élaboration du Projet d'aménagement stratégique (PAS) du SCoT du PETR Causses & Cévennes a réuni près de 80 personnes (élus, personnes publiques associées et partenaires, membres du conseil de développement) le 12 mai 2022 au Vigan.

Le séminaire s'est articulé autour de plusieurs ateliers visant à passer des enjeux aux objectifs. Il s'agissait d'échanger autour des 4 axes du SCoT (territoires préservés / habités / dynamiques / solidaires) sur des questions aussi diverses que les transitions, l'adaptation au changement climatique, la revitalisation urbaine, les formes urbaines et les patrimoines, les mobilités, la culture, la filière bois ou l'agropastoralisme. Le but est de faire émerger un modèle de développement pour le SCoT Causses & Cévennes à partir de scénarios d'évolution du territoire en 2040.

L'élaboration du PAS se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2022 avec 2 nouveaux séminaires à l'automne pour restituer les travaux de la journée du 12 mai et pour définir les objectifs chiffrés du SCoT.

Plus d'infos sur le SCoT sur le site du PETR : petr-causses-cevennes.fr/le-scot

Dans le cadre de sa politique urbaine, la municipalité souhaite développer l'offre de stationnement à proximité de la cité scolaire.

Les parcelles cadastrées section AC n° 218 (d'une superficie de 933 m²) et une partie de la parcelle cadastrée AC n° 217 (pour une superficie d'environ 47 m²) correspondaient aux critères que la Commune s'est fixée, à savoir : la proximité du centre-ville, des services et de la cité scolaire André-Chamson.

Étude de faisabilité pour la rénovation du groupe scolaire Jean-Carrière et la construction d'une cantine scolaire

L'étude de faisabilité est une procédure indispensable avant travaux.

Le cabinet d'architecte Van den Brandhof (Laroque) a remis à la commune son diagnostic technique et fonctionnel pour la rénovation du groupe scolaire et la construction d'une nouvelle cantine.

Ce rapport préalable a permis : d'analyser les flux existants (flux, réseaux, état des lieux, etc.) ; de procéder à un bilan des performances énergétiques et structurelles ; de projeter une répartition des locaux et leur réaménagement ; d'élaborer un programme et une estimation des surfaces des locaux à bâtir pour la future cantine.

Prochaine étape mi-juillet avec le choix des scénarii possibles et évaluation du coût des travaux.



Plan canicule

La mairie établit un registre des personnes isolées et vulnérables de plus de 65 ans. Pensez à vous inscrire !

La finalité de ce dispositif est de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux du plan d'alerte et d'urgence canicule par le préfet du département.

Pour plus d'information :

04 67 81 66 03 / service.etat-civil@levigan.fr

L'Espace pour tous à votre service

La Maison des familles

C'est un lieu d'accueil et d'échange pour les familles, où chacun peut partager son expérience, s'enrichir de celles des autres et trouver un soutien. Accès libre et gratuit.

France Services Itinérante

Que vous ayez besoin de conseils pour vos démarches administratives ou d'aide pour l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une "France Services". Avec "France Services Itinérante", les agents peuvent également se déplacer sur rdv dans votre commune ou une commune proche.

Informations sur ces services :

Espace pour Tous

11, rue Pierre Gorlier - 30120 Le Vigan

france-services@espacepourtous.fr

04 67 07 31 86

Cévennes amitié de retour !

Après un long silence dû à la COVID, l'association *Cévennes Amitié* retrouve le chemin de la salle Jeanne-d'Arc (pendant les vacances scolaires) et souhaite réunir à nouveau ses adhérents. Si vous souhaitez continuer ou bien renouveler votre adhésion au club, une **réunion d'information** aura lieu le **17 août à 14h30 salle Jeanne-d'Arc**.

Contact :

04 67 81 50 33 - 04 67 81 90 00 - 06 70 62 89 28

Prochains rdv : un goûter le 26 octobre et le repas de fin d'année le 21 décembre.

Pas de cotisations avant 2023 sauf pour les nouveaux adhérents.

La politique culturelle de la ville et son caractère essentiel

Après une longue période de trouble, et maintenant que l'activité est bien répartie, j'ai mené une petite enquête auprès d'habitants de la ville, et des environs, avec cette question : "Qu'est-ce que la culture pour vous ?".

Je ne m'attendais pas à toutes ces réponses qui m'ont ému, avec le ressenti que c'était une question importante et sensible. J'ai recueilli des réponses auprès de personnes âgées de 12 à 80 ans !

La silhouette d'un arbre.

Si je devais donner une représentation symbolique des réponses que j'ai récoltées et dont je souhaitais partager quelques exemples ici, ce serait celle d'un arbre.

Commençons par les racines :

"la culture, ce sont les traditions de la région, du savoir et des connaissances, des traditions et des savoir-faire, la conservation et la transmission... d'où l'importance de notre musée cévenol !"

Au pied de mon arbre, je vivais heureux comme dit la chanson... De ces racines profondes, l'arbre développe le tronc et ses ramifications culturelles :

"On est gâté par la culture au Vigan" m'ont confié plusieurs personnes. "La culture c'est une façon de s'enrichir, c'est une ouverture de l'esprit, l'accès à la sensibilité de l'autre, qui permet une ouverture sur le monde, un enrichissement, un partage fraternel, l'essence même de notre humanité, c'est un combat social, et c'est aussi grâce à des manifestations importantes et pérennes que la ville attire des visiteurs avec des retombées économiques..."

Tous ces témoignages magnifiques résument bien ce besoin de lien, de partage et d'ouverture. La culture est une "nourriture terrestre". Si l'on se perche au niveau de la canopée de notre arbre, on mesure l'importance, la richesse et le côté essentiel de la culture.

La culture c'est aussi la gastronomie, les paysages, les châtaignes... Mais à bien regarder, il n'y a pas "la" Culture mais des cultures et une politique culturelle.

C'est pourquoi la ville du Vigan est fière d'accompagner le dynamisme des acteurs culturels du territoire.

Denis Sauveplane
Adjoint à la culture

Un premier semestre 2022 très culturel !

Le premier semestre 2022 a été marqué par une reprise culturelle particulièrement dynamique !

Festival et cycle cinéma, Itinérances musicales, concerts de jazz, conférences, cirque, expositions... étaient au rendez-vous, grâce à des associations culturelles nombreuses et de grande qualité sur notre territoire.

Ce semestre s'est achevé avec un mois de juin riche en événements que nous étions heureux de retrouver enfin "en vrai" (et pas en visio !).



Le Grand Concert des élèves d'Orchestre à l'école



Les Éclats de Lire



L'incontournable Fête de la Musique



Jour de Fête de la Cie Amarante

Le Musée Cévenol, musée de France au Vigan !



Installé dans une ancienne filature de soie, le long de la rivière Arre, près du Vieux Pont, le musée présente une riche collection d'ethnographie, d'histoire et de littérature qui relate la vie sur les Causses et dans les Cévennes à toutes les époques. Le Musée cévenol s'inscrit aussi dans une démarche en faveur de notre territoire et de ses habitants puisqu'il est reconnu ambassadeur touristique pour son engagement dans la préservation et la promotion du Bien des Causses & des Cévennes, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Le 9 juillet ouverture de l'expo photo *L'abeille au naturel, du monde aux Cévennes* d'Éric Tourneret. En complément, hors-les-murs, dans les parcs et jardins de la ville, déambulez à la rencontre des plantes mellifères dessinées par Omer Faïdherbe, et participez aux différents rendez-vous pour approfondir cette exposition.

Musée Cévenol
1, rue des calquières au Vigan
04 67 81 06 86
www.musee-cevenol.fr

Juillet et août – mer. au lun. 10h-13h / 15h-18h30
Septembre et octobre – mer. au dim. 10h-12h / 14h-18h
Fermeture de novembre à mars

- Projection-débat "Le bien-être en herbes" - 15 juillet 17h - Film de Raymond Achilli avec Alain Renaux (avec l'association *Les Amis du chemin de Saint-Guilhem*)
- Visite expo "L'abeille au naturel" - suivie d'un atelier bougie - 18 et 25 juillet, 8 et 22 août 15h (fabrication de bougies roulées en cire naturelle)
- Journées européennes du patrimoine - 17 et 18 septembre (entrée gratuite)
- Lectures "Abeilles et compagnie, histoires à savourer" - 28 septembre 11h à la médiathèque intercommunale du Pays viganais
- Participation à la foire Miel & frigoule - 9 octobre - avec l'association *Les Amis du musée cévenol*



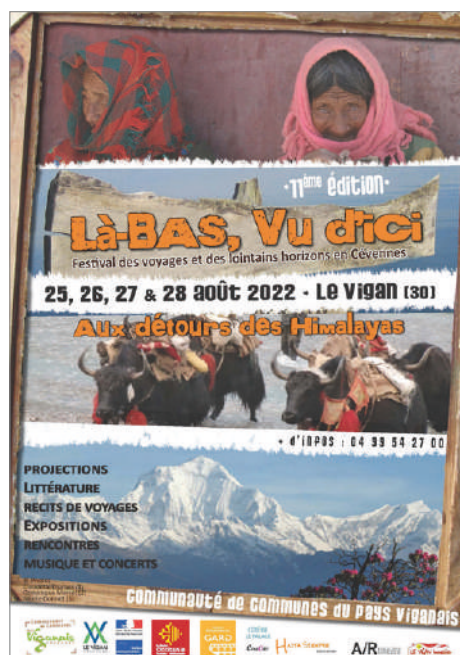
Festival *Là-bas, vu d'ici* 2022 : vers les hauteurs

Créé en 2011, le festival des voyages et des lointains horizons en Cévennes parvient au quai de sa 11^e année avec de magnifiques rencontres.

Cette nouvelle édition qui se tiendra du 25 au 28 août, nous propose d'atteindre le toit du monde. Sur les routes et les chemins de l'Himalaya, les invités nous feront découvrir les régions reculées de cette destination mythique pour les voyageurs.

Au programme, autour de l'invité d'honneur, le grand reporter écrivain Olivier Weber : 15 films, 12 auteurs et auteurs, 3 expositions, 5 rencontres littéraires, le camp de base avec la librairie voyageuse, le village gourmand, 3 concerts, spectacle de danses indiennes...

Réservations : Maison de l'intercommunalité
3 avenue Sergent-Triaire / 04 99 54 27 00



Les Heures d'Orgue fêtent leurs 20 ans !



Cela fait 2 décennies que l'association nous régale de concerts d'orgue d'une exceptionnelle qualité. Pour l'occasion, un très beau programme a commencé en juin et se poursuit tout au long de l'été. Retrouvez toutes les dates dans l'agenda culturel en 4e de couverture (p. 20).

Infos : Les Amis de l'orgue du temple
Site internet : orguetemple.vigan.free.fr

INFOS COMMUNALES

Passeports et cartes d'identité : anticipez !

Selon les périodes, le délai de réception des titres peut varier de 2 à 8 semaines ainsi que l'obtention d'un RDV pour le dépôt d'un dossier. Pensez donc à vérifier la validité de vos titres et prévoyez d'appeler le service 6 mois minimum avant vos départs en vacances ou vos démarches administratives, pour prendre un RDV. Pensez à vos vacances de Toussaint ou Noël/Jour de l'an !

Le service passeports/CNIS est ouvert du lundi au jeudi (fermé le vendredi) et se tient à votre disposition pour les prises de RDV et tout renseignement complémentaire le matin de 9h à 11h30 au 04 67 81 66 08.

Service mutualisé de l'eau

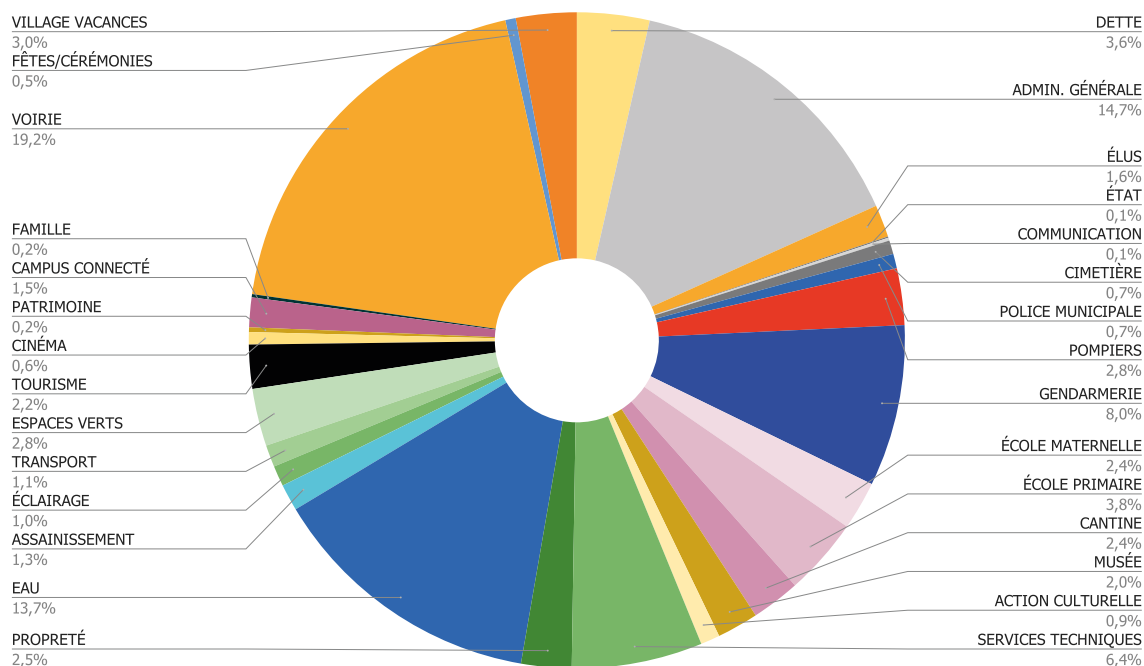
La mairie du Vigan vient d'acquérir les anciens locaux de France Matériaux pour y installer le service communal des eaux publiques, préfigurant un nouveau service mutualisé avec Avèze, visant à améliorer le service aux administrés et les conditions de travail des agents.

La création de ce service mutualisé, et l'installation dans des locaux adaptés, nous permet d'anticiper le transfert prévu par l'État en 2026 de la compétence "eau potable" des communes aux intercommunalités. En se donnant les moyens aujourd'hui d'assurer le service de l'eau des 2 plus grandes communes du Pays viganais, nous réduisons le risque que l'intercommunalité fasse appel en 2026 à un prestataire privé pour gérer cette nouvelle compétence.

Budget de la ville du Vigan pour 2021

La ville du Vigan a disposé en 2021 d'un budget de huit millions d'euros.

DÉPENSES *fonctionnement et investissement confondus*



Une part importante doit être consacrée à l'entretien, l'amélioration et l'aménagement des infrastructures (voirie, services techniques, eau, assainissement, propreté...) pour améliorer le quotidien de tous les habitants et renforcer l'attractivité de la ville. La part "gendarmerie" correspond aux investissements réalisés pour la construction de la nouvelle gendarmerie. La mairie continue également de soutenir la jeunesse en consacrant plus de 10% du budget aux affaires scolaires et familiales.

RECETTES

La ville reçoit notamment : des dotations de l'État (1,2M€), des subventions de l'État, de la Région ou du Département (600 000€), des impôts tels que la taxe foncière, la taxe d'habitation, les droits de place (2,2M€), indirectement, des impôts sur les entreprises locales perçus par la communauté de communes puis reversés (600 000€), des factures d'eau (800k€) et de location du village de vacances (200k€) et la municipalité fait "des efforts" supplémentaires de gestion (+600 000€).

Pour en savoir plus : www.levigan.fr

Nouveauté : un Parc matériel scénique mutualisé

La ville du Vigan a saisi une opportunité pour offrir sur le territoire couvert par le PETR un service de mutualisation de moyens techniques concernant le spectacle vivant. Elle met à disposition des communes, des associations et des établissements ayant recours au GIP Cafés Cultures son matériel scénique. Cette forme de coopérative technique culturelle est un facteur de développement culturel, économique, écologique, pourvoyeur d'emplois et générateur d'événements favorisant le lien entre les habitants.

Le matériel est gratuitement mis à la disposition des structures emprunteuses (aucun prêt aux particuliers) à la condition qu'elles salarient le ou les techniciens compétents de leur choix. La maintenance et gestion de ce parc ont été confiées à l'équipe du Festival Ô Merle qui a largement contribué à sa mise en place.

Les demandes de prêt de matériel sont à adresser à : technique@festival-omerle.fr et nolwenn.leroi@levigan.fr

HISTOIRE/PATRIMOINE.....

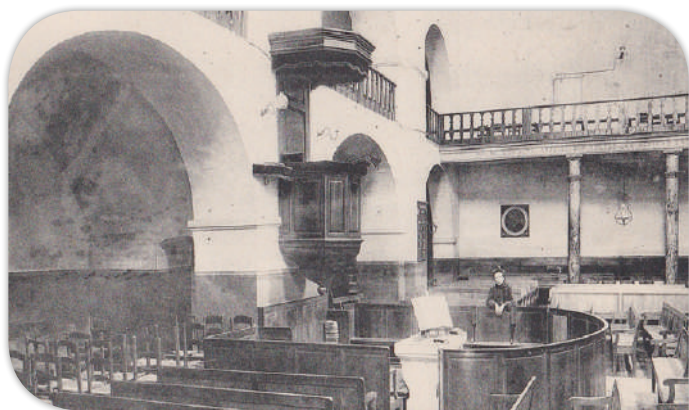
Le temple et l'espace Lucie Aubrac

En 1631, des frères capucins commencent la construction de leur prieuré au Vigan.

Ces religieux érigent un vaste espace de dix-sept cellules entouré d'un jardin, dans un quartier très prisé : la rue du gué, promenade privilégiée de la bourgeoisie viganaise à la fraîcheur de l'Arre. Ce sont les premières pierres de notre actuel Espace Lucie-Aubrac.

Pendant près de cent ans, les capucins disent la messe dans leur réfectoire. Mais grâce aux nobles viganais, une vaste église est inaugurée en 1746 à côté du prieuré. Elle permet, entre autres, de désengorger la nouvelle église inaugurée quarante ans plus tôt. L'actuel temple est alors créé.

Le temple, oui, car la révolution balaie cette histoire. Les capucins sont chassés en 1789. En 1803, suite au Concordat, leur chapelle devient le temple. Les protestants y installent alors le seul vestige de leur temple démoli à la Révocation plus de cent dix ans auparavant : la table de communion.



Pendant très longtemps, au fond du temple, une grille laissait entrapercevoir un visage tantôt effrayant, tantôt mélancolique. Celui d'un prisonnier qui participait au culte derrière les barreaux. Car dans l'ancien prieuré, futur espace Lucie Aubrac, s'installa en 1810 le palais de justice et la prison. C'est pourquoi la rue changea de nom et devint rue du palais.

Dans les cellules froides, des réfugiés espagnols furent aussi hébergés durant la guerre civile. Certains ont laissé des traces de leur passage : de magnifiques dessins ou graffitis ornent les murs décrépis de ces anciennes cellules.

L'administration s'est peu à peu modernisée et le tribunal déménagea dans les années 1980 dans un bâtiment tout neuf aux Châtaigniers. Et puis, il n'y eut plus de tribunal au Vigan.

Dans le prieuré des capucins, les livres ont pris ensuite la place des écroués. La bibliothèque résida à l'Espace Lucie Aubrac, jusqu'à ce que ses livres trouvent un magnifique écrin au château d'Assas, dans une médiathèque toute restaurée.

Enfin, il y a bientôt vingt ans, pour le plus ancien de ses bâtiments publics, la municipalité a donné le nom de Lucie Aubrac. Elle qui savait que le verbe résister doit toujours s'écrire au présent...





EXPRESSION LIBRE

Chers Viganais, chers Viganais,

Après toutes ces années de conflit avec le SDIS (Pompiers), la Mairie accepte enfin le protocole d'accord suite à la médiation du Tribunal Administratif.

Bien évidemment nous avons voté ce protocole au dernier conseil municipal.

Beaucoup d'argent (frais d'avocats, pénalités de retard...), de temps mais aussi de relations tendues avec d'autres collectivités notamment le Conseil départemental, les mairies mais aussi les pompiers pour finalement un résultat bien décevant !

Mais il fallait bien stopper l'hémorragie !

A ce jour, nous n'avons aucune trace de l'argent qui doit être provisionné sur un compte séquestre via Le Trésor Public. (Plus de 1.2 Millions d'euros !)

Espérons une suite heureuse dans ce dossier que nous suivons avec attention à la fois pour l'intérêt du Pays Viganais mais aussi pour les pompiers qui attendent avec impatience la construction d'une nouvelle caserne.

Silence radio également sur la nouvelle Gendarmerie dont le dossier semble au point mort...

Côté finances nous regrettons l'augmentation des taxes fiscales (+3%). Au passage je vous rappelle que la part Communale de la Taxes Foncières est très élevée au Vigan. (Presque 26% alors qu'elle n'est que de 12% chez nos voisins de Saint Hippolyte du Fort par exemple)

La mutualisation des services de l'eau avec Avèze se précise, mais qu'en sera-t-il du prix du mètre cube d'eau et de l'abonnement ? Nous ne souhaitons pas de nouvelles augmentations, surtout si elles servent à combler des déficits budgétaires !

Nous rencontrons beaucoup de Viganais qui s'interrogent sur les sens de circulation de certaines voies, sur le nombre de places de parking en forte diminution, ainsi que sur la sécurité insuffisante des élèves aux abords de la cité scolaire depuis la nouvelle desserte des bus.

Certains commerçants subissent des fermetures de rues (Le quai par exemple) et se sentent non entendus.

Des quartiers sont abandonnés au profit du Centre-Ville (quartier des Combes, la Merlière)

Bref nous constatons un manque flagrant de démocratie participative tant promise par l'équipe majoritaire.

Souvent les décisions sont déjà prises avant même de consulter la population !

La saison estivale démarre, les animations sur notre territoire vont être nombreuses, nous espérons la venue de nombreux touristes qui feront connaître notre belle région et contribueront à son développement.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons un bel été en Cévennes et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Alessandro Cozza

DROIT DE RÉPONSE.....

Compléments d'information

Le contentieux avec le SDIS

L'objectif de la ville n'était pas d'échapper à une dépense communale obligatoire mais de s'assurer que la contribution pesant sur chaque viganais était juste et équitable.

En 2016, au début des procédures, un cigalois payait au SDIS 29€ par an, un viganais 58€ par an !

C'est parce que nos questions restaient sans réponse sur les modalités de calcul conduisant à de telles disparités, que le conseil municipal d'alors a décidé de saisir le tribunal administratif de Nîmes en annulation de la contribution de 2016 pour rupture de l'égalité devant les charges publiques. La mairie du Vigan a participé de manière très constructive à la médiation proposée par le tribunal et le protocole d'accord en est notamment le résultat.

Enfin, concernant les sommes correspondant au montant des contributions annuelles demandées, les provisions ont été constituées chaque année auprès du trésor public depuis 2018.

Dans un souci de transparence, la copie des paiements auprès du trésor public avait été distribuée à l'ensemble du conseil municipal en 2021.

Une délibération est prévue au conseil municipal du 8 juillet sur la reprise

de ces provisions, et le paiement pourra donc se faire sans aucune difficulté.

La gendarmerie

Une décision ministérielle du 23 avril 2021 a autorisé l'engagement des démarches nécessaires à la construction d'une nouvelle gendarmerie. Sa durée de validité court jusqu'au 31 décembre 2023. Les démarches - complexes au regard des contraintes inhérentes à ce type de bâtiment - se poursuivent.

La fiscalité

Il s'agit d'une augmentation nationale des bases fiscales décidées dans la loi de finances 2022 du gouvernement et non d'une décision viganaise. Historiquement le taux de taxe foncière est élevé au vigan et faible sur la taxe d'habitation.

Au final, le montant moyen par habitant (taxe habitation et taxe foncière) s'élève à 488€ au Vigan et 447€ pour les villes de même taille.

La mutualisation du service de l'eau avec Avèze

Les municipalités d'Avèze et du Vigan souhaitent unir leurs forces et leurs moyens et **conserver la gestion de l'eau dans le domaine public.**

Une augmentation des tarifs est toujours possible pour financer des travaux qui peuvent s'avérer nécessaires pour garantir la qualité et la pérennité de cette précieuse ressource.

Sylvie Arnal

PORTRAIT

Nerthe Daumond Éducatrice sportive



*Transmettre un savoir
pour que chaque personne
puisse se sentir heureuse !*

Originaire de Montpellier, Nerthe a vécu 10 ans au Vigan, puis s'est installée à Ganges. Repérée dès son jeune âge par Mme Metge, elle suit une formation pour devenir éducatrice sportive.

Elle enseigne la gymnastique volontaire depuis maintenant 31 ans au centre culturel et de loirs Le Bourilhou. Elle y développe l'activité senior et adulte, mais également la gym spécialisée pour les personnes à pathologie particulière. En parallèle de son activité au Bourilhou, elle travaille pendant 8 ans au centre de Molières-Cavaillac pour les handicapés, puis devient formatrice et parcourt la France pour enseigner ses pratiques pendant 25 ans.

Les bienfaits de la gymnastique volontaire sont nombreux, notamment le développement de l'équilibre, les réflexes, la mémoire, la tonification, ou encore le renforcement musculaire.

En 2018, elle développe avec l'APA (Activité physique adaptée) un programme de 12 semaines pour venir en aide aux malades chroniques. Elle même atteinte d'un cancer, lors de cette période, elle a su être à l'écoute, redonner espoir et motivation à ses élèves. Son objectif principal est de transmettre un savoir pour que chaque personne puisse se sentir heureuse.

Nerthe Daumond a consacré l'ensemble de sa carrière à aider les autres, par passion. Son parcours n'a pas toujours été simple. Mais, cela ne l'a pas empêchée de persévérer et de toujours exercer sa profession. Son départ en retraite est prévu pour juillet 2023. Nous lui souhaitons un très belle dernière saison au Bourilhou auprès de ses nombreux élèves !



Bienvenue à...

Café club séniors - Place du Quai (en haut)

Les Merveilles boutique d'artisanat - Place du Quai (en bas)

Nouvelle gérance au Café des Châtaigniers - 7 boulevard des Châtaigniers

Fusion coiffure - 4 rue du chef Marceau

Fromagerie Pialucha - 8 place du Marché

ÉTAT CIVIL

du
14/12/2021
au
05/06/2022

Naissances (13) - Le maire et son conseil municipal souhaitent la bienvenue à :

CARTIER JULLIAN Missak né le 08/09/2021

BENAMARA Yacine né le 14/12/2021

BOUTEILLER Léonie née le 17/12/2021

ABADALLAH Dassine né le 17/12/2021

KUENENEMANN Milo né le 28/12/2021

BELBACHIR Angèle née le 02/01/2022

JOURDHEUIL GOLDI LEGNI Kingston né le 08/03/2022

SAULLE Eden né le 14/03/2022

HAUDIERE Chloé née le 21/03/2022

GIRARD OUDOM Lucia née le 29/03/2022

BADOYAN Zakhar né le 07/04/2022

GIROMPAIRE BOISSON Lou née le 17/04/2022

CAMBESSÉDÉS Courtney née le 24/04/2022

Mariages (3) - Le maire et son conseil municipal expriment leurs vœux à :

HERREMAN Marin et ABRIC Nelly mariés le 14/05/2022

ARNAUD Vincent et TRINTIGNAC Claire mariés le 28/05/2022

FOULON Bernard et SANTORO Virginie mariés le 04/06/2022

Décès (39) - Le maire et son conseil municipal adressent leur sympathie aux familles de :

AZEMARD Rodolphe décédé le 22/12/2021

BELKAID Khadija décédée le 23/12/2021

VOLTE Bernard décédé le 23/12/2021

POELMAN GERBAL Fernande décédée le 27/12/2021

FRONTIN Simone décédée le 27/12/2021

PORTALEZ Josette décédée le 28/12/2021

CARCANADE Marcel décédé le 28/12/2021

DOMPNIER Richard décédé le 28/12/2021

CHAVIN Jean-Claude décédé le 31/12/2021

BARROU Pierre décédé le 07/01/2022

CAVALIER Elise décédée le 21/01/2022

FARRET Marie décédée le 21/01/2022

CARRIERE Marc décédé le 23/01/2022

SALSON Jeanne décédée le 28/01/2022

COMMEINHES Angèle décédée le 05/02/2022

GARCIA Simone décédée le 05/02/2022

BARRAL Yvette décédée le 09/02/2022

CARAYON Raymonde décédée le 12/02/2022

BOURRIÉ Jeanne décédée le 13/02/2022

BRUN Marie décédée le 16/02/2022

ROUSSEL Madeleine décédée le 17/02/2022

JANEL René décédé le 19/02/2022

GARRIGUES Jeannine décédée le 22/02/2022

MIKOLASEK Myrte décédée le 02/03/2022

PANAFIEU Fernande décédée le 04/03/2022

ROMERA Béatrice décédée le 07/03/2022

VILLEMEJANE Lucette décédée le 08/03/2022

BAYAR Michel décédé le 15/03/2022

VICTOR Yvan décédé le 22/03/2022

PEYRIÈRE Marcelle décédée le 23/03/2022

JEANJEAN Raymond décédé le 23/03/2022

COSTE Jacqueline décédée le 26/03/2022

SABATIER Michel décédé le 07/04/2022

EVARD Michel décédé le 17/04/2022

GAL Robert décédé le 18/04/2022

FAVIER Jean-Louis décédé le 23/04/2022

GERVAIS Madeleine décédée le 30/04/2022

DUPONT Georgette décédée le 01/05/2022

VALIN Eveline décédée le 09/05/2022

AMARINE Anne-Marie décédée le 05/06/2022

AGENDA CULTUREL DE L'ÉTÉ



LES HEURES D'ORGUE (suite du programme ayant débuté le 19 juin)

par Les Amis de l'orgue du temple

Au temple du Vigan - 17h30 - Entrée libre

2 juillet - présentation de l'orgue

3 juillet - Adam Bernadac (orgue), Isabelle et Nicolas Stimbre (clarinettes)

4-18 juillet - 15-19h - exposition sur l'orgue qui fête ses 20 ans

9 juillet (salle Lucie-Aubrac) - conférence "L'Orgue et son histoire"

10 juillet - Philippe Lefèbvre

3 septembre - Thomas Ospital (concert suivi d'une rencontre amicale)

DE LA MUSIQUE PLEIN LES YEUX

5 et 7 juillet - 21h - entrée libre

5 juillet - Arche du vieux Pont - "Along the field", impressions celtiques

7 juillet - Les Arennes - "Jazz manouche", Rosemary quartet

MARCHÉS DE NUIT

Du 13 juillet au 17 août

Sur la place du Quai - tous les mercredis de 19h à 23h

FÊTE DU 14 JUILLET - Feu d'artifice organisé par la mairie

Animations proposées par l'Amicale des sapeurs-pompiers du Vigan

FESTIVAL Ô MERLE ! - 9^e édition (festival de la chanson)

15, 30 et 31 juillet - Dans les jardins du château d'Assas - 10€ la soirée

15 juillet - Rafael et Vicente Pradal

30 juillet - Cuarteta Tafi + Yves Jamait

31 juillet - Bonbon Vodou + Erdöwsky + Banan'n Jug

FESTIVAL DU VIGAN - 46^{ème} édition (festival de musique classique)

Du 16 juillet au 23 août - Différents lieux du Vigan et d'autres communes

13 concerts d'exception, un programme allant de la musique baroque à la musique contemporaine, et de la musique classique au jazz

LES NOCTURNES DU GRIFFE (concerts d'été)

Du 21 juillet au 11 août - 20h - Au rond-point du quai - Entrée libre

21 juillet - Fwad Darwich and the new dialetcs + La Gran Mecha

28 juillet - Saf Feh + Marianne Aya Omac

4 août - Justine Blue + Orchestre national du Cholo

11 août - Dano Haider & Marius Welker + Stellar Jungle

CINÉMA EN PLEIN AIR

23 juillet et 13 août - programmation bientôt disponible

L'ART SUR L'ARRE (festival d'arts plastiques et de land art)

6 et 7 août - Le long des bords de l'Arre - Entrée libre

Ateliers, animations, spectacles, œuvres pérennes et œuvres éphémères, présentées tout le WE.

FESTIVAL LÀ-BAS, VU D'ICI (festival des voyages)

Du 25 au 28 août

De 9h à 23h dans divers lieux de la ville

Entrée 6€ / pass 4 jours 22€ / certaines projections sont en accès gratuit

FESTIVAL HUMOUR (proposé par Nébo)

Halle aux sports - 20h30

16 septembre : Julien Santini + première partie

17 septembre : Gérémy Credeville + première partie

Et aussi des concerts réguliers chez nos cafetiers et restaurateurs :

Brasserie de l'Avenir : jazz le mercredi soir du 13 juillet au 17 août

Crêperie du Marché : jazz le dimanche du 17 juillet au 14 août

Café des Châtaigniers : concerts les vendredis 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2 septembre



YVES JAMAIT (Festival Ô Merle !)



LES NOCTURNES DU GRIFFE



FESTIVAL L'ART SUR L'ARRE



RENCONTRES LITTÉRAIRES (Festival Là-bas, vu d'ici)



FESTIVAL D'HUMOUR